

## Villognon

### Les Traits charentais dressent les bilans

Le cheval de trait pourrait retrouver ses sillons plus rapidement qu'escompté. En attendant que cet ami de l'homme «re»devienne indispensable, il sera sans doute prudent de veiller à sa survie en encourageant les derniers éleveurs. Pour ces conservateurs de races équinnes et pour tous les passionnés, cet animal à la force de traction conséquente saura trouver bonne place chez les maraîchers. Où s'imposer aux profit des services techniques des collectivités locales car de nombreux outils modernes peuvent lui être adaptés. *«A méditer si le prix des carburants poursuit son envolée»* scandent les Traits Charentais. L'idée a déjà fait un bout de chemin au sein d'entreprises de débardage dans le Limousin. Le syndicat du Trait Charentais et l'association charentaise de l'âne et du cheval de trait (ACACT) ont tenu à tour de rôle leurs assemblées générales samedi à Villognon (décembre 2004), en présence de la conseillère générale Jeanne Filloux (commission économie et agriculture) et du maire Claude Guitton. Après une minute de silence en hommage à Robert Moreau décédé dernièrement, les nombreuses activités de l'année écoulée ont été déroulées. Les deux présidents ont évoqué le festival de Villognon : *«Une réussite due au coups de colliers des bénévoles qui avaient amené de nombreux animaux»*. Jeanne Filloux a souligné samedi la forte présence des adhérents et leur mobilisation : *«Votre syndicat et votre association ont un rôle économique certain»*, et remarqué la participation nombreuse des adhérents à ces deux assemblées générales. *«Bientôt une centaine d'adhérents, note Francis Flaud président le l'ACATC, et de plus en plus de jeunes ce qui est encourageant. On voit les savoir-faire renaître, les anciens forment les plus jeunes»*. Le public a pu les admirer dans les nombreuses fêtes locales auxquelles ne manquent jamais de participer les Traits Charentais, par exemple à la foire de Ruffec, au concours de Confolens, au comice agricole d'Ansac, au concours de labours de Villefagnan, etc. Courageusement, Roland Bissirieux président du syndicat du Trait Charentais, a évoqué l'élevage du cheval de boucherie. *«La France importe pour la plupart sa viande de l'Amérique du Sud, a-t-il expliqué, il y a là une ouverture économique»*. Prenant exemple sur le comice agricole d'Ansac, il a ajouté : *«Dans le Confolentais, on nous considère comme des éleveurs à part entière»*. Mais visiblement, les traits charentais repoussent cette alternative et préfèrent évoquer d'autres pistes. *«La filière viande n'était autrefois chez nous qu'un sous produit de la filière traction»* indique M. Guyot du syndicat Trait de la Vienne. M. Thoret propose une autre option : *«Les éleveurs ont une mission de sauvegarde des races équinnes, prenons l'exemple des traits mulassiers poitevins pratiquement disparus. Pour être éleveur, il faut des hectares. La PAC n'offre pas les mêmes avantages aux éleveurs et aux céréaliers. Il serait normal, pour bénéficier de foin, de nous autoriser à faucher les jachères, les nôtres et celles des voisins, avant le 15 août»*. Jeanne Filloux a certifié avoir noté cette question

même si elle relève plutôt des instances européennes. Elle invite les éleveurs de chevaux à se tourner vers la chambre d'agriculture.

Du travail en perspective pour les bureaux des deux associations lorsqu'ils auront été reconstitués suite à l'élection des tiers sortants. Roland Bissirieux et Francis Flaud ont décidé de ne pas se représenter à leur poste de président. Les deux bureaux devront se choisir prochainement de nouveaux guides.

#### ENCADRE

Election du tiers sortant

Syndicat du Trait Charentais : Chantal de Souza, Christian Nawrocki, Roland Bissirieux, Lionel Martens.

Association charentaise de l'âne et du cheval de trait (ACACT) : Franck Thorin, Anne-Sophie Gérard, Danu Charpentier, Sébastien Marciquet.